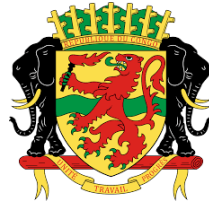


**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**

-==--=-

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**

-==--=-



**DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA SESSION INAUGURALE ET
L'INSTALLATION
DU PARLEMENT DES ENFANTS DU CONGO**

Brazzaville, le 16 Juin 2023

- **Vénérable Premier Vice-Président du Sénat représentant le Vénérable Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Madame la Ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique ;**
- **Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ;**
- **Madame la Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations-Unies ;**
- **Honorables et Vénérables membres du Bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat ;**
- **Honorables et Vénérables Présidents des Groupes Parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat ;**
- **Honorables et Vénérables Présidents des Commissions Permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat ;**
- **Honorables Députés, Vénérables sénateurs ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés Juniors ;**
- **Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers Amis ;**

La session inaugurale du Parlement des enfants, placée sous le sceau de la célébration de la Journée de l'enfant africain sur le thème « Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique », est un évènement qui a vocation à alerter nos consciences sur la prépondérance de la violence en ligne sur les enfants, et réfléchir aux meilleures politiques d'accompagnement pour contrer ce phénomène qui dévaste la vie de nos enfants.

La Journée de l'enfant africain, plus qu'une simple date de commémoration, met aux avant-postes la problématique de la protection et la promotion des droits de l'enfant en Afrique, et particulièrement en République du Congo.

En effet, la présente session inaugurale du Parlement des enfants se doit de mobiliser les décideurs autour d'un plaidoyer intense sur l'évolution et la mise en œuvre des droits des enfants.

L'installation du Parlement des enfants, ce jour, ici, à, l'Assemblée nationale, lieu emblématique du débat démocratique, vise l'émergence des talents au sein de la strate juvénile de notre pays, mais aussi et surtout, l'appropriation par les jeunes des fondamentaux de la démocratie.

Le Parlement des enfants du Congo est le cadre d'expression indiqué pour un coaching des jeunes élus sur la sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs qui favorisent le développement.

Une âme bien-pensante a dit, je cite : « L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'Etat qui la doit », fin de citation.

Le Parlement des enfants du Congo aura à concrétiser, par les engagements que notre pays a pris au niveau continental, la création d'un cadre institutionnel, politique et législatif protecteur des droits de l'enfant, suivant les dispositions de la Charte Africaine sur les droits des enfants.

Le poète a dit : « Libérez le potentiel des enfants et vous transformerez le monde avec lui. »

Les députés seniors, je me permets ce néologisme, devront, au cours de la présente législature, œuvrer aux côtés des députés juniors, à l'élaboration des propositions de lois lauréates de ce Parlement des enfants.

L'aboutissement d'un tel objectif sera la preuve par neuf que le coaching des députés seniors aura été des plus efficaces.

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Acceptez que je cite le Président Nelson MANDELA, de vénérable mémoire, qui affirmait, je cite : « On ne saurait mieux révéler l'âme d'une société que par la manière dont elle traite ses enfants », et d'ajouter, à juste raison, je cite : « Nos enfants sont la pierre sur laquelle notre avenir se construira », fin de citation.

Oui, nos enfants, l'avenir et le devenir de demain !

Oui, nos enfants, le creuset, la réserve sûre, l'élite prédestinée à prendre les rênes et le destin de notre cher et beau pays !

Quelle noble et exaltante mission que d'encadrer, encourager nos enfants, démocratiquement élus sur l'ensemble du territoire national, à l'importante mission de parlementaires qu'ils devront assumer avec zèle !

En somme, le Parlement des enfants est une tribune de prise de parole et d'apprentissage de la démocratie participative par les enfants et pour les enfants.

Ainsi, au nom des parlementaires seniors dont je préside du Congrès, je saisis cette opportunité pour féliciter les députés juniors qui ont été élus par leurs pairs pour être des porte-paroles de tous les enfants du Congo, en vue d'exprimer leurs préoccupations et proposer des solutions prenant en compte l'intérêt supérieur de l'enfant congolais.

Chers enfants, Chers députés juniors,

Vous avez désormais la mission de :

- 1. Promouvoir et vulgariser les droits des enfants, formuler des esquisses de solutions sur les problèmes vous concernant ;**
- 2. Interpeller les autorités, les acteurs de la société civile et les parents, pour une meilleure prise en compte des questions liées à la protection et à la promotion des droits et du bien-être de l'enfant ;**
- 3. Sensibiliser sur les valeurs de réussite par l'effort, la probité morale, la tolérance, la solidarité, le respect des autres et de soi-même.**

Vous allez vous familiariser à l'exercice de l'action parlementaire et à la démocratie participative, au contact des parlementaires séniors, des conseillers départementaux et communaux.

Chers enfants, Chers députés juniors, Chers collègues ;

Le premier pas que vous faites aujourd'hui dans cet hémicycle, est un pas important qui fera de vous les leaders du Congo de demain, dans les domaines de la vie sociale, économique et politique.

Nous comptons sur vous, chers enfants, pour avoir une jeunesse bien rodée aux arcanes de la démocratie pour un Congo où primeront les valeurs d'unité, de tolérance, de respect, de solidarité, de fraternité, de paix, et j'en passe.

Par votre action en qualité de députés juniors, vous ne contribuez pas seulement au bien-être des enfants, mais aussi et surtout au bien-être de toute une nation.

En effet, le pays sera honoré d'avoir des enfants éduqués, formés, en mesure de défendre leurs droits, mais aussi dans l'avenir, de défendre les intérêts de leur nation.

C'est donc notre responsabilité de contribuer à la formation de l'élite nationale de demain.

C'est pourquoi le Sénat et l'Assemblée nationale s'engagent à vous accompagner, chers enfants, en vue de la pérennisation de la participation des enfants au processus de prise de décision sur les questions les concernant.

De même, nous avons à transmettre aux jeunes députés le savoir du citoyen intègre, le savoir-faire du serviteur impénitent de l'Etat, le savoir-être du vivre ensemble. C'est un devoir sacré.

Faudrait-il rappeler l'affirmation populaire, je cite, « L'Enfant est le Père de l'Homme ! », fin de citation, tout comme ce proverbe bien de chez nous qui dit, je cite « le petit plan de bananier pousse à l'abri du grand bananier » !

Nous avons à aider les jeunes à exprimer haut leurs voix et fort leurs opinions sur des questions de l'heure, des questions d'importance qui concernent la gent juvénile.

Honorables députés juniors,

Je dois vous dire qu'au cours de votre prestation de tout à l'heure qui a porté sur le jeu de rôle, au travers d'une session d'interpellation du gouvernement, je suis tombé en admiration devant votre art oratoire ; ce qui est heureux, car « la parole, utilisée à bon escient, est une arme redoutable. La parole déplace les montagnes »

Honorables députés juniors,

Vous empruntez, ici et maintenant, un chemin de dévotion, une voie exaltante, la route de la dignité.

« C'est le meilleur des autres qu'il faut prendre et le meilleur de nous-mêmes qu'il faut donner », disait un philosophe de notre temps.

Ayez pour modèle, l'enfant d'Edou, Denis SASSOU-N'GUESSO, dont la renommée a été magnifiée, il y a quelques jours, au-delà de nos frontières, au pays du panafricain Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Paix à son âme !

Avant de terminer, je voudrais adresser toute ma reconnaissance au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, UNICEF en sigle, et au ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, pour les efforts qui ont abouti à l'installation ce jour du Parlement des enfants du Congo.

Sur ce, je déclare ouverte la session d'installation du nouveau Bureau National du Parlement des enfants du Congo.

Vive l'Assemblée nationale !

Vive le Parlement des Enfants du Congo !

Vive le Système des Nations Unies !

Vive la coopération internationale !

Vive la République unie, fraternelle et solidaire !

Vive le Congo Eternel !

Je vous remercie.